



# ETU

le p'tit

N° 5 Mars 1992

## Cinéma "Le Parc"

10 ans d'expérience pour une initiative culturelle hors du commun  
(Lire notre interview p.4)

EDITORIAL

## La fin et les moyens

J'ai toujours cru que le but d'une université était de fournir un enseignement et une recherche scientifique de qualité. Mais, dans une Belgique qui se refuse à octroyer les moyens d'une telle politique, la finalité des institutions d'études supérieures et de recherche a visiblement changé.

Il ne s'agit plus de privilégier l'élément qualitatif qui, chacun le sait, est accessible et superflu, mais bien d'obtenir un équilibre budgétaire, quelles qu'en soient les conséquences. C'est là, il me semble, une grave confusion entre la fin et les moyens. Et, si celle-ci est la plus visible, elle n'en est pas pour autant la seule.

Peu à peu s'insinue l'idée selon laquelle l'essence de l'Université résiderait en son administration - toujours plus tracassière - plutôt qu'en son corps professoral, scientifique et étudiant - devenu tout à fait annexe.

Enfin, certains en viennent à penser que le véritable but d'une année académique tient tout entier dans une session d'examens, toujours allongée au détriment des cours et de la formation qu'ils dispensent.

En vérité, l'Université doit-elle être un cadre d'enseignement et de recherche ou est-elle destinée à être une vaste entreprise qui draine les subsides apportés par les étudiants ? Doit-elle être une administration aux besoins toujours croissants, qui fonctionne pour elle-même ? Ou peut-être faudrait-il qu'elle soit uniquement une institution d'examen et d'attribution des diplômes ?

Il serait peut-être temps, Messieurs les politiciens, Messieurs les responsables de l'enseignement et de la recherche, de répondre à ces questions et de dévoiler quel avenir vous nous préparez !

Frédéric Vanhoorne

# Démocratisation des études: le vain combat

Démocratiser les études, c'est donner à chacun les mêmes chances de scolarisation afin d'égaliser les chances d'un point de vue professionnel et socio-économique. Le concept a fait long feu. Il continue à motiver le discours revendicateur de toute une série d'acteurs sociaux. Des sociologues pourtant ont récemment mis en évidence l'absence de causalité suffisante entre démocratisation scolaire et mobilité sociale.

Tous les citoyens naissent libres et égaux en droit... Voilà comment en quelques mots, les révolutionnaires français, en août 1789, ont mis constitutionnellement fin aux privilèges qui sous-tendaient le fonctionnement de nos sociétés sous l'Ancien Régime. Tous les systèmes libéraux qui se mettront en place au cours des décennies ultérieures, se pénétreront de ce principe d'égalité et en imprèneront leur système juridique. Ainsi la Constitution belge de 1831, en son article 6, déclare : *Les Belges sont égaux devant la loi.*

Pourtant, il n'aura pas fallu longtemps à quelques-uns parmi nos perspicaces ancêtres pour comprendre qu'une égalité de droit n'impliquait pas systématiquement une égalité des chances dans la vie. La première étant une condition nécessaire mais non suffisante de la seconde. Certains citoyens sont plus égaux que d'autres, ironise-t-on

dans les milieux "progressistes" de l'époque. Commence alors, dans notre pays comme dans d'autres, un long combat pour que cette égalité constitutionnelle s'accompagne d'une véritable politique d'égalisation des chances de départ dans la vie.

### REFORMER L'ENSEIGNEMENT

Dans ce contexte, la réforme de l'enseignement, perçu alors comme un véritable catalyseur d'inégalités sociales, va devenir un des objectifs majeurs de tout ce que le pays comptait jadis comme forces progressistes : *Il faut démocratiser les études* (l'expression ne sera consacrée qu'aux alentours de 1960), c'est-à-dire donner à chacun, qu'il soit fils d'ouvrier ou de "bourgeois", les mêmes chances de décrocher un diplôme scolaire. C'est en égalisant les

chances devant l'éducation que l'on égalisera les chances devant la vie, ainsi pourrait se résumer la logique de cette revendication.

Une des premières grandes victoires de ce mouvement "égalitariste" fut donc l'instauration du principe de l'obligation scolaire, mesure visant à détourner du travail en usine les enfants de milieux défavorisés. La scolarisation des masses est enfin enclenchée.

Un siècle plus tard toutefois, au sortir de la seconde guerre mondiale pour être précis, le bilan de la démocratisation scolaire reste largement négatif. Certes, le niveau général d'instruction a nettement augmenté. Mais en terme de chances d'obtention de diplômes scolaires, les inégalités restent de taille. L'université demeure, par exemple, un petit



UNIVERSITÉ DE LIÈGE (suite page 2)

### 2<sup>e</sup> CONGRES EUROPEEN DES ETUDIANTS

Du 14 au 21 novembre 1992, l'Unif de Liège accueillera, dans le cadre du deuxième Congrès européen des Etudiants, un bon millier de potaches en provenance des quatre coins du vieux continent. L'occasion pour les étudiants de l'ULg de faire la preuve de leur dynamisme et de réaffirmer la vocation internationale de la ville de Liège. Nous vous entretiendrons plus longuement de cet événement dans notre prochain numéro.

Vous avez tout pour réussir

J.P. BURY copy-service  
Tél: 65.22.17.  
Rue du Sart Tilman 372  
4031 ANGLEUR

Vive la vie en Renault

CHAQUE JEUDI L'instant L'HERBOD DES ANNEES NONANTE

### INVITATION

Le CECODEL, l'ACDST et la FEDE vous invitent cordialement à une soirée d'information sur les:

### POSSIBILITES D'EMPLOI DANS LE TIERS MONDE

Intervenant:  
Mme Francine NAGELS, secrétaire générale d'Intercodev (Fédération des organisations non gouvernementales d'envoi de coopérants ONG)

LE 24 MARS 1992 à 19h30, à la Résidence A. Dumont, salle 1/8, 32 place du 20-Août, 4000 Liège



## Démocratisation des études: le vain combat

(suite de la page 1)

potager jalousement cultivé par quelques privilégiés issus des classes supérieures.

L'Etat va alors entreprendre de rendre plus aisé l'accès aux différents niveaux d'enseignement, en subsidiant les études de ceux qui manquent de moyens. C'est la valse des bourses ! Las...Trois fois hélas ! Les barrières ne sont pas uniquement financières mais également culturelles. Quand on est fils d'ouvrier, on ne va pas à l'unif, un point c'est tout...ou presque. Car il serait faux d'affirmer que cette politique de subvention des études n'a produit aucune amélioration dans le sens d'une démocratisation scolaire, et particulièrement dans l'enseignement universitaire. Les classes moyennes en effet ont entre-temps littéralement explosé et ont largement bénéficié de ces générosités étatiques. L'échec n'est donc que partiel ; échec tout de même.

### MOBILITE SOCIALE

Mais il y a plus grave. En effet, jamais jusqu'ici la logique même de la démocratisation scolaire n'avait été remise en question. L'objectif était bien d'égaliser les chances d'accès à l'éducation pour favoriser une certaine mobilité sociale, pour éviter qu'un individu ne subisse ses origines

sociales comme une tare lui interdisant toute ascension socio-économique. Et puis voilà ! pas quelques sociologues, bonhommes, qui déclarent qu'il n'y a pas de lien direct entre démocratisation scolaire et mobilité sociale. Merde alors ! Et ces rabat-joie de nous le prouver à grand renfort de chiffres et de statistiques.

En langage décodé, cela signifie que le nombre de diplômés augmente, y compris dans les couches moins favorisées de la population, mais le nombre de postes disponibles correspondant à ces diplômes ne croît pas dans les mêmes proportions. Résultat : il y a concurrence. Et dans ce contexte ce sont les représentants des classes supérieures qui se montrent les plus efficaces (culture mieux adaptée, relations, ambitions...). Et voilà comment les déjà maigres effets de la démocratisation scolaire se retrouvent réduits à ...trois fois rien. Voilà aussi comment une société qui a aboli il y a deux siècles les privilèges de droit, achoppe sur l'"éradication des tentacules de la déréliction" (1)...à savoir : les privilèges sociaux.

(1) Clin d'oeil aux initiés !

François Louis

### L'AUGMENTATION DU MINERVAL DEPUIS 1972

	Etudiants non boursiers	Taux intermédiaire	Etudiants boursiers
1972	5.000 F	-	1.500 F
1978	10.000 F	-	1.500 F
1986	16.000 F	6.500 F	1.950 F
1990 montant indexable	21.000 F	6.500 F	1.950 F
1992	23.015 F	8.515 F	2.815 F

## E N B R E F

### QUI DECIDE DU MINERVAL ?

Le montant minimum (sic !) du minerval est fixé par un décret de la Communauté française. Ce qui signifie aussi que chaque Université peut librement augmenter ce minerval à sa guise. Une manière pour la classe politique de ne pas endosser la responsabilité d'une hausse qui serait forcément impopulaire. Mais, pour l'instant, toutes les Universités pratiquent les mêmes tarifs... indexés.

### FEF : NOUS SOMMES A VOS COTES !

La Fédération des Etudiant(e)s Francophones (FEF) est chargée de représenter et de défendre les intérêts des étudiants de la Communauté française auprès des pouvoirs publics, et notamment du Ministre de l'Enseignement. Elle envoie des représentants dans divers organes : Conseil inter-universitaire francophone (CIUF), Conseil supérieur des Allotements d'Etudes (CSAE), Conseil de la Jeunesse d'Expression française (CJEF), etc. La FEF réunit la plupart des associations étudiantes des Universités et quelques écoles supérieures. La FEDE de l'ULg participe au travail en profondeur de la FEF.

Contact : FEF, rue de la Constitution 9, 1030 Bruxelles, tél. 02/223.01.54.

### ET CHEZ NOS VOISINS BATAVES ?

Aux Pays-Bas, chaque étudiant universitaire reçoit une bourse mensuelle de 12.000 F (approximativement) ! Fils d'ouvrier, de notaire ou de patron, tout le monde est logé à la même enseigne ! Pour les plus mal lotis, des allocations supplémentaires sont accordées. L'originalité de ce système réside dans le fait que tous les transferts financiers vont directement aux étudiants et non à leurs parents. Dès son entrée à l'Université, où le minerval est cependant plus élevé que chez nous, le jeune est considéré comme une personne autonome qui doit se débrouiller. Cette situation n'est guère étonnante dans un pays de tradition protestante très attachée à la notion d'individu. En Belgique, au contraire, contrée de tradition catholique où prime la cellule familiale, tous les transferts (bourses, allocations, etc.) vont vers les parents. Quel est le meilleur système ? A vous de choisir...

### CONFLIT

# La F.E.F. ouvre le feu !

Est-il possible de démocratiser le coût des études en augmentant sans cesse le montant du minerval ? Poser la question, c'est déjà y répondre ! Afin de stopper la spirale inflationniste du coût du minerval, la F.E.F. (Fédération des Etudiant(e)s Francophones) a mis les pieds dans le plat en déposant devant la Cour d'Arbitrage, un recours en annulation du décret de juillet 1990 qui fixait le minerval à 21.000 F. En cas de succès, le minerval serait ramené au "tarif" de 1989-1990, soit 16.010 F.

financière s'ajouterait ainsi, de manière plus insidieuse, une barrière culturelle renforcée. Double effet pervers !

Didier Moreau

Entre-temps, le minerval est déjà passé à 23.015 F. Le recours de la F.E.F. se fonde principalement sur deux textes. Tout d'abord, la Constitution belge qui, en son article 17, précise que l'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. Or, il n'est pas rare que des "grosses têtes" s'inscrivent à l'unif avant 18 ans ! Celles-ci ne devraient donc pas payer un droit d'inscription ! Ensuite, et c'est ici que l'argumentation de la F.E.F. est très forte, le décret viole le pacte de New York de 1966 (ratifié par la Communauté française en 1982) qui stipule que l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous, en pleine égalité et en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'installation progressive de la gratuité. Soit l'inverse du processus actuel...

La F.E.F. a-t-elle une chance de remporter la partie de bras de fer entamée contre la Communauté française ? Tout est possible, d'autant que le recours se base sur des remarques du Conseil d'Etat (institution respectable où on ne rigole pas !). A l'heure actuelle, on attend toujours un signe de vie

de la Cour d'Arbitrage. Soit elle auditionne les parties, soit elle rend directement sa décision.

Concrètement, si la F.E.F. gagne la partie, le minerval sera ramené à 16.010 F. Mais au-delà de cette bataille juridique, l'enjeu est plus fondamental. D'après un responsable de la F.E.F., on ne pourra plus longtemps considérer l'étudiant comme une source essentielle du financement de l'enseignement. Il faut oser envisager des nouvelles mesures qui favoriseront la démocratisation des études. L'enseignement est un droit, pas un privilège. C'est donc, globalement, tout le débat sur le financement de notre système éducatif qui est posé. Et le minerval, que la F.E.F. voudrait progressif (voir encadré) n'est finalement qu'une composante mineure dans ce débat majeur.

Par contre, la F.E.F. relève l'impact psychologique important de toute augmentation du minerval. Celle-ci tend, en effet, à répandre dans le public l'idée que les études universitaires sont réservées à une élite financièrement aisée, au risque de réduire à néant les efforts réels de démocratisation des études. A la barrière

### MINERVAL PROGRESSIF ET MINERVAL POSTPOSE

Ces deux idées sont proposées par la FEF pour démocratiser l'accès aux études supérieures. Le minerval progressif consiste à calculer le minerval en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants qu'ils ont à scolariser. Pour les étudiants modestes, le minerval deviendrait négatif, c'est-à-dire qu'il s'ajouterait au montant de la bourse d'études. A la différence du système actuel (où la progressivité existe déjà !), il n'y aurait pas seulement trois taux possibles (plein, intermédiaire et boursier), mais beaucoup plus, afin de mieux cerner les besoins de chacun. Quant au minerval postposé, il serait soumis à la même règle de progressivité, mais serait acquitté après la fin des études, une fois l'étudiant entré dans le circuit du travail.

### SERVICE SOCIAL

# 10 % d'"Ouvriers" à l'ULg

La démocratisation des études a paradoxalement accru le nombre des étudiants qui vivent quotidiennement des difficultés pour financer leurs études. Car étudier coûte toujours très cher en Belgique pour les nouvelles couches de la population qui se retrouvent désormais à l'Université. D'où l'importance d'un service social efficace pour faire face aux innombrables demandes des étudiants. A l'époque des inscriptions, les couloirs du service social de l'ULg, place du 20-Août, ne désespèrent pas ! Une consultation s'obtient uniquement sur rendez-vous... plusieurs jours à l'avance !

Le rôle d'un service social, selon Jacques Géron, qui dirige celui de l'Université, n'est pas de faire une politique de démocratisation des études. C'est le rôle de la Communauté française qui doit définir une politique globale. Nous, nous apportons des corrections à un système qui ne répond pas toujours efficacement aux problèmes concrets des étudiants. Ces problèmes exigent toujours une réponse rapide que seul un service social peut apporter. Quand un de ses parents perd son emploi ou qu'ils divorcent, l'étudiant a un besoin urgent de moyens financiers pour poursuivre ses études. Autre exemple : la perte de la bourse pour un étudiant boursier pour cause d'échec aux examens. S'il réussit l'année suivante, il pourra de nouveau en bénéficier, mais pendant ce temps, il faut l'aider.

Confronté à ces situations de crise, parfois dramatiques, le service social accorde très régulièrement des aides financières, des réductions du loyer des chambres des homes ou encore des chèques-repas pour les restaurants universitaires (d'ailleurs insuffisants : 4.000 F par an...). Il renseigne en outre les étudiants sur les organismes qui peuvent leur fournir des prêts ou les petits jobs salvateurs.

Les hausses successives du minerval n'ont bien entendu rien arrangé à la situation

déjà délicate de certains étudiants. A ce sujet, Jacques Géron constate depuis quelques années une évolution inquiétante. A chaque augmentation du minerval, surtout depuis celle où l'on est passé de 10.000 F à 16.000 F, on observe une croissance du nombre d'étudiants réclamant un prêt (sans intérêt) auprès du service social. La raison est simple : la rentrée académique devient de plus en plus lourde et des familles, qui le reste de l'année ne connaissent pas de problèmes de fin de mois, doivent déboursier à ce moment précis des sommes dont elles ne disposent pas encore. C'est surtout le cas quand plusieurs enfants sont à l'unif ! Conséquence : les étudiants boursiers ne sont plus les seuls à recourir à l'aide sociale !

Pour les étudiants provenant de familles aux revenus modestes, l'augmentation du minerval, à vrai dire, ne les concerne pas directement. En général, ceux-ci bénéficient d'un taux boursier qui n'a quasi pas augmenté. Ce n'est donc pas le minerval qui constitue le principal frein dans l'accès à l'Université. L'obstacle réside plutôt, comme l'a prouvé une étude de "Test-Achats", dans la durée des études. Financer 4 ans d'université, au minimum, exige un investissement financier plus long, donc plus onéreux que les 3 ans d'un graduat ou d'un régendat. Jacques Géron cite ainsi, à titre

d'exemple, le cas de l'étudiante boursière en Philologie romane à qui les parents ont accordé une chance, mais pas deux, à l'Université. Si elle rate sa première année, elle reportera ses espoirs sur un régendat en français. Ce cas est loin d'être anecdotique !

Autre obstacle : l'aspect culturel. Les familles modestes, notamment ouvrières, sont parfois enfermées dans une logique de résignation basée sur la conviction de l'absence de don intellectuel. Dans ces conditions, la scolarisation des enfants n'est poursuivie que jusqu'au terme de l'obligation scolaire (18 ans), âge à partir duquel ils pourront rentrer dans le circuit du travail, seule valeur vraiment reconnue au sein de ces familles. Ce constat, aux accents "soixante-huitards", est un peu passé de mode. Il n'empêche que l'Université reste perçue comme la propriété d'un monde de privilégiés.

Conséquence de ces obstacles à la fois financiers et culturels : le nombre d'étudiants provenant de familles ouvrières ne dépasse pas les 10 % à l'ULg, et les 5 % dans toutes les universités francophones.

En conclusion, ce sont essentiellement les classes moyennes qui ont profité de la démocratisation des études !

Didier Moreau



# Le tournoi a paumé son éloquence !

La finale du désormais traditionnel tournoi d'éloquence de l'AED (droit) s'est déroulée le mardi 4 février dans les locaux de la Générale de Banque. La joute 92 n'aura pas laissé un souvenir impérissable dans la mémoire du public. Les quatre étudiants toujours en lice après les éliminatoires (où ils n'étaient que cinq !) n'ont pas soulevé les grandes envolées d'éloquence espérées, si ce n'est la dernière candidate, Anne-Françoise Weyns (1ère TEC ingénieurs !) qui a fort logiquement remporté les suffrages du jury et du public en cogitant une citation de Louis Latzarus : *En démocratie, la politique est*

L'improvisation à laquelle la vivacité d'esprit des candidats était soumise a laissé tout le monde sur sa faim. Le thème, une réflexion d'un journaliste arabe en poste à Londres : *Le spectre d'une guerre mondiale s'étant évanoui, les Etats-Unis et leurs alliés ont reconnu la guerre comme un moyen de préserver le droit.*

Comme l'a rappelé le Professeur Paul Lewalle, président du jury, au terme de la soirée, *l'éloquence quand elle parvient à faire partager une pointe d'émotion qui étreint la foule élève le verbe au rang d'oeuvre d'art.* Or d'émotion il en fut fort



Anne-Françoise Weyns: 1<sup>er</sup> prix, prix du public, prix Fédé et prix du bâtonnier Mersch.



Pierre-Adams Dester: 2<sup>e</sup> prix.



Jacques Hofflack: 3<sup>e</sup> prix.



Serge Maraite: 4<sup>e</sup> prix.

*l'art de faire croire au peuple qu'il gouverne.*

Ce sujet très à la mode fut d'ailleurs repris sans surprise par deux autres candidats (Serge Maraite, 3ème licence droit, et Pierre Adams-Dester, 1ère licence administration des affaires). Seul Jacques Hofflack (1ère candi romane) se démarqua en choisissant de discourir sur une citation de Lucien François, prof en Fac' de droit : *La docilité et la crédulité ne sont pas le fort des êtres capables.*

peu question !

Mais qui oserait jeter le blâme sur ces quelques "têtes brûlées" qui ont osé se cloîtrer en début d'après-midi pour déclamer quelques heures plus tard un texte de préférence riche sur le fond et élégamment dit quant à la forme !

Le millésime 92 ne fut pas exceptionnel. A n'en pas douter, le cru 93 sera meilleur !

# Un bond en avant pour les sportifs

Les étudiants de l'ULG qui pratiquent un sport de haut niveau bénéficient officiellement, depuis cette année, de "facilités". Des aménagements d'horaires, ainsi que des conditions optimales d'entraînement leur sont proposés. Il est désormais plus aisé de combiner le sport et les études.

À la fin des humanités, au moment d'entamer des études universitaires, beaucoup de sportifs ont tendance à réduire, voire même abandonner, leurs activités de compétition, préférant sacrifier leur sport plutôt que leur avenir professionnel.

C'est à l'occasion de la dernière remise du trophée du mérite sportif du RCAE que les instances universitaires, pour promouvoir la pratique du sport, ont décidé d'octroyer un statut particulier aux sportifs de haut niveau. Il leur était en effet jusqu'ici particulièrement difficile de combiner le sport et les études. Comment participer valablement à des présélections olympiques en pleine session d'examens ?

- Au sein de l'Institut Supérieur d'Édu-

cation Physique et de Kinésithérapie, certains étudiants bénéficiaient déjà de ces facilités. Stéphanie Lamboray (gymnastique), par exemple, a pu déplacer certains examens pour participer au Championnat du monde de Gymnastique d'Indianapolis.

Le nouveau statut pour sportif de haut niveau ne prévoit aucune dispense d'interrogations et autre réduction de la matière à assimiler, mais rééquilibre le rapport "sport-étude".

Pour les aider à organiser leurs activités, ces étudiants sont patronnés par un "mentor" désigné au sein de leur Faculté, et chargé d'aménager, dans la mesure du possible, les horaires d'examens.

Ce statut d'"étudiant sportif" est

accordé aux sportifs d'un niveau élevé (présélectionné olympique, membre d'une équipe nationale, ...) et reconnu comme tels par un des professeurs d'Éducation physique, par un représentant de la Faculté à laquelle ils appartiennent et par un membre du RCAE.

Actuellement, une vingtaine d'athlètes ont été ainsi admis au "club". Ils proviennent de toutes les Facultés et sont, en quelque sorte, le porte-drapeau du sport universitaire.

V. Gilet

Contact : RCAE, bât B-14, Domaine du Sart Tilman, 4000 Liège, tél. 041/56.39.34.

## THE MEANING OF LIFE

Le Cercle Thomas d'Aquin, actuellement composé de quelques étudiants et ex-étudiants en droit de l'ULG, met chaque année sur pied, depuis 1989, un petit cycle de conférences-causeries à vocation philosophique.

La démarche consiste à réunir, autour d'un ou deux orateurs, un public avide de sens philosophique pour en découdre avec quelques questions existentielles. Les membres de ce cercle ne cachent pas leur profond attachement à l'Église et aux valeurs du Christianisme, mais se défendent de tout prosélytisme. Pour ceux qui, incrédules émules de l'autre Saint Thomas, préfèrent juger sur pièce, voici le court relevé des conférences programmées pour le mois de mars :

- **Mercredi 4/03 : L'Humanisme athée : un sens à la vie après la mort de Dieu**, par Guy HAARSCHER (Docteur en philosophie et Professeur à l'ULB), à la salle 1/8 de la Résidence André Dumont, Place du 20-Août à Liège (20h., prix : 50 F).

- **Mardi 17/03 : L'Humanisme chrétien : une certaine idée de l'homme**, par Claude CALLENS (Licencié en philologie romane, spécialiste de la doctrine sociale de l'Église), à la salle 1/8 de la Résidence André Dumont, Place du 20-Août à Liège (20h., prix : 50 F).

## E N B R E F

### L'UNIF VOUS DIT BIEN LE BONSOIR !

Vingt heures : l'heure H ! L'Administrateur a décidé de clore définitivement les portes de l'Unif dès 20 heures jusqu'à l'aube ! Mesure de sécurité, avance-t-on : on constate une recrudescence des vols. Alors, pour éviter les intrus nocturnes, l'Unif se referme sur elle. Elle se coupe de l'extérieur parce qu'elle en a peur. Des dérogations seront cependant prévues pour les cours du soir et les conférences. En dehors de ces exceptions, quand sonnent 20 heures : *Circulez, vous n'avez plus rien à faire ici !* Chez certains utilisateurs tardifs des bâtiments universitaires, c'est déjà la grogne. ■

### UN PROF TANCÉ !

Parmi ces grincheux, on retrouve aussi des professeurs. Eux aussi vont devoir se coucher avec les poules ! Certains ont pourtant fait de leur bureau une seconde résidence. On suppose pour y travailler... Désormais donc, à 20 heures, ils doivent aussi lever le camp. On verra, dans quelques mois, si cette mesure sera toujours appliquée durant les examens. Car il nous revient qu'un prof a franchement abusé de son pouvoir lors d'une récente session. JMD'H (vous avez trouvé ?) en Philo-Lettres a ainsi interrogé ses étudiants jusqu'à 1h30 du mat ! Véridique ! La concierge a même rassuré les parents qui téléphonaient se demandant ce que le prof en question avait fait à leur progéniture ! Outré, le doyen a vertement tancé son collègue. Moralité : qui a dit que les profs étaient toujours des êtres sensés ? ■

### SAINT TORE

Guindailleur, il faut te réveiller ! En route pour la dernière défonce collective de l'année, la St Toré est fixée le 18 mars. Après celle-là, c'est promis juré... Vivement la fin des examens ! ■

### RACISME: LES ETUDIANTS REAGISSENT

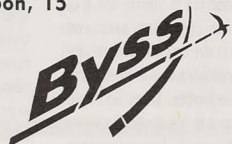
Les dernières élections ont montré que les propos racistes et intolérants s'affichent de nouveau sans pudeur. Est-ce la dernière maladie de la démocratie ? La FEDE, en collaboration avec différents cercles et des étudiants étrangers, a décidé d'ouvrir le débat sur notre campus en organisant

une semaine contre le racisme et pour la tolérance du 9 au 13 mars 1992. Des conférences aborderont les différents aspects de la question : que se cache-t-il derrière les mots "racisme", "xénophobie", etc. ? Revivons-nous des événements semblables à ceux de l'entre-deux-guerres ? Pourquoi nos sociétés européennes connaissent-elles un regain d'intolérance ? La question est politique et les réponses le seront aussi, raison pour laquelle une soirée-débat réunira des représentants des différents partis politiques et des politologues. Les médias sont souvent accusés de fournir inconsciemment une caisse de résonance aux propos racistes. Quelles sont leurs réelles responsabilités ? Des journalistes viendront en parler. Pastichant une émission de notre télévision communautaire, des témoins vivant la réalité du racisme au quotidien échangeront leurs expériences après la projection d'un film. Pour couronner la semaine, une grande soirée multi-culturelle nous fera découvrir la variété des musiques du monde. Et si pendant cette semaine vous passez à la permanence de la FEDE, où le programme complet des manifestations est disponible, vous aurez l'occasion de signer une pétition. ■

Contact : FEDE, bât. B-7, 4000 Sart Tilman, tél. 041/56.33.69 - 56.33.08.

## BYSS INSURANCE vous invite...

S.A. BYSS Insurance  
rue Marché au Charbon, 15  
1000 Bruxelles  
Tél.: 02/512.69.96  
Fax: 02/513.55.17



CONNECTIONS  
rue Sœur Hasque, 7  
4000 Liège  
Tél.: 041/22.04.44

BYSS INSURANCE  
pour l'étudiant, par l'étudiant

Je souhaite obtenir plus d'informations sur BYSS Insurance

Nom .....

Adresse .....

Localité ..... Pays .....

Langue maternelle:  français  anglais

néerlandais

autre:

J'habite:  un kot en ville

chez mes parents

Par an, je pars en vacances à l'étranger:

1 fois  2 fois  3 fois

4 fois  plus de 4 fois

A remplir et déposer au stand de BYSS

L'agent d'assurances qui s'intéresse aux étudiants est présent au Salon de l'Étudiant à Bruxelles, du 25 au 28 mars 1992.

BYSS insurance est spécialisée dans les assurances pour étudiants. Notre philosophie? Nous adapter à tes besoins et à ton budget. Dans ce cadre, nous pouvons t'offrir entre autres:

- LE STUDENT SPECIAL: pour étudiants qui n'habitent plus chez leurs parents. Couverture contre entre autres: incendie, destruction ou vol de vos biens, risques locatifs et responsabilité civile vie privée.
- LA WELCOME SPECIAL: pour étudiants étrangers qui séjournent en Belgique. Entre autres: couverture étendue des frais médicaux (hospitalisation en Belgique et à l'étranger).
- LE TRAVEL SPECIAL: pour étudiants et autres jeunes qui partent en vacances à l'étranger. Entre autres: avec assistance internationale (24h sur 24) et couverture étendue des frais médicaux.

TA CHANCE DE GAGNER UN WEEK-END GRATUIT A PARIS POUR DEUX PERSONNES PENDANT TA VISITE AU SALON DE L'ETUDIANT.

Si tu veux avoir plus d'informations sur BYSS, tu peux participer au tirage au sort pendant ta visite au Salon de l'Étudiant à Bruxelles (du 12 au 28 mars). Une chance de gagner un week-end gratuit à Paris pour deux personnes! Remplis le petit questionnaire et dépose-le au stand de BYSS/CONNECTIONS.

REMBOURSEMENT DE TON TICKET D'ENTREE

Tu viens d'arriver en Belgique... Tu habites un kot... Tu pars en voyage... Tu es étudiant ou jeune, peu importe, si tu décides de souscrire à une des assurances STUDENT SPECIAL... WELCOME SPECIAL... OU TRAVEL SPECIAL... pendant ta visite au salon, nous te remboursons ton ticket d'entrée.



# Cinéma "Le Parc":

150.000 entrées par an (suite de la page 1)

Avec le cinéma "Le Parc" nous possédons à Liège la seule véritable salle de cinéma d'Arts et d'Essais en Wallonie. La programmation concoctée par les responsables du Foyer culturel "les Grignoux", qui exploite la salle, draine chaque année près de 150.000 personnes, soit plus de 13 % du chiffre global d'entrées de cinéma à Liège. Joli carton. Nous avons rencontré un des acteurs de cette initiative culturelle pas comme les autres : J.M. Hermand.

**LE PETIT ETUDIANT :** Depuis combien d'années "Le Parc" existe-t-il ?

**J.M. HERMAND :** La salle de cinéma existe depuis des dizaines d'années. Mais le début de l'exploitation par le Centre culturel des "Grignoux" date de 1982. Nous avons constaté à l'époque que toute une série d'excellents films n'arrivaient pas jusqu'à Liège. "Yol" (Yilmaz Güney) notamment, qui venait de recevoir la Palme d'or au festival de Cannes, n'avait même pas été retenu dans la programmation des salles commerciales. C'est ainsi que "Les inédits du cinéma" ont vu le jour.

**P.E. :** C'était déjà au "Parc" ?

**J.M.H. :** Non. Nos premières projections ont eu lieu à l'Opéra, où nous louions une salle de manière ponctuelle. Cette courte expérience nous a permis de vérifier qu'il existait bien à Liège un public pour un cinéma d'Arts et d'Essais. Nous avons donc cherché à systématiser notre démarche en exploitant notre propre salle. "Le Parc" venait de tomber en faillite et nous avons pu reprendre la location. On a commencé par programmer un film tous les 15 jours, puis toutes les semaines. On en est maintenant, comme vous le savez, à 7 jours sur 7. En fait, nous nous sommes contentés de suivre la demande sans cesse croissante du public liégeois.

**P.E. :** Combien faites-vous d'entrée sur une année ?

**J.M.H. :** En 1991, en comptant les matinées scolaires, il y a eu 140.000 entrées. Cela représente à peu près 13 % du chiffre global d'entrées de cinéma à Liège.

**P.E. :** Cela doit rapporter pas mal d'argent...

**J.M.H. :** Nous faisons à peu près 17 millions de "recettes cinéma" sur une année. Ce qui ne signifie pas que nous sommes

rentables en terme commercial. Nous sommes subsidiés à concurrence de 15 % par les pouvoirs publics. Le but d'un foyer culturel n'est pas de générer du profit. Par contre, je crois que nous sommes "culturellement rentables", mesure plus pertinente en ce qui concerne notre activité.

**P.E. :** Quelle est votre politique de programmation ? Vous semblez un peu naviguer entre un cinéma commercial de qualité et un cinéma d'auteur plus ésotérique. Certains vous reproche même de faire quelques concessions à des films "grand public", du type "Dances with wolves" de Kevin Kostner.

**J.M.H. :** Notre objectif n'est pas de proposer des projections, en petit comité, à quelques cinéphiles avertis. Nous avons la volonté de sensibiliser un large public aux charmes du 7ème art. Notre démarche est avant tout éducative et motivée par un souci d'ouverture. C'est en mélangeant, dans la programmation d'une même salle, des films d'auteur et des films plus commerciaux que l'on lutte contre l'émergence de "ghettos culturels".

**P.E. :** Vous accordez beaucoup de place au cinéma européen dans votre programmation. C'est un choix ?

**J.M.H. :** Bien sûr. C'est notre manière de lutter contre un certain impérialisme anglo-saxon. Dans les salles commerciales à Liège, le cinéma américain occupe plus de 80 % de la programmation. Si les Européens n'apprennent pas à réserver des débouchés à leur propre production culturelle, ils perdront une grande partie de leur identité.

**P.E. :** En septembre prochain, si tout va bien, vous inaugurerez deux nouvelles salles, construites sur les vestiges de l'ancien Churchill. N'avez-vous pas peur de la concurrence qui pourrait naître entre Droixhe

et le centre ville ?

**J.M.H. :** Nous sommes convaincus que nous pouvons trouver un public pour remplir ces deux nouvelles salles...un public qui ne sera pas nécessairement le même que celui du Parc. Je pense notamment aux plus jeunes qui ne sont pas motorisés et qui hésitent à se déplacer jusqu'à Droixhe pour voir un film.

**P.E. :** Quel sera le type de programmation pour les deux salles du Churchill ?

**J.M.H. :** Il y a actuellement un tas de films étrangers de qualité que nous ne pouvons mettre à l'affiche du "Parc" faute de place. C'est par exemple le cas du dernier Woody Allen. Avouez que c'est un comble ! Nos deux nouvelles salles nous permettront de ne plus faire l'impasse sur de telles œuvres.

**P.E. :** C'est un projet qui remonte à quelques années déjà ?

**J.M.H. :** L'accouchement n'a pas été sans douleur. La décision relevait de la Communauté française qui avait, dans un premier temps, accordé l'exploitation des bâtiments à un groupe privé pour en faire une galerie commerciale. Il ne leur manquait plus que le permis de bâtir. Mais la Ville qui est compétente dans ce domaine a refusé de le leur accorder. Nous avons en fait bénéficié du soutien de quelques élus locaux dans cette manœuvre de blocage en extremis de la procédure. La construction de la galerie commerciale étant impossible, la Communauté française a cassé le contrat qui la liait avec le groupe privé et nous a concédé l'exploitation des infrastructures.

Un "happy end" que ne renierait pas le meilleur producteur hollywoodien.

LIVE FROM COVENTRY

## COPULATIONS AT RANDOM ON THE "TELLY BEAR"

I had been told by well informed people that the British television was definitely the best on earth. So I decided to dedicate part of my leisure time to it. And the other day - at great haphazard - I found myself alone watching a BBC2 documentary on the "Umbrella Project" by the american artist Christo. I felt really well, supported by an ergonomically deformed easychair, and pervaded by the grandiose and poetic spectacle. I was captivated to such an extent that I hardly saw a girl who was trying to capture my attention. It was her dreadful halitosis that woke me up. I was asked the time and the channel I was tuned on. That made no particular sense to me.



It was 6.50 pm and I was soon convinced to drop the idea of seeing the opening of Christo's umbrellas. As a matter of fact, 2 minutes later, the room was overcrowded and the TV set tuned on ITV. I had forgotten Saturday's mega-event: BLIND DATE. Once again I was invited to that most disconcerting and degrading TV-show (the formula is well known in France under the name of "Tournez Manège" but the British version shifts a bit further the limits of the unconceivable).

The aim of the experience is to create for a massive 20 million-viewers audience some randomly selected couples, send them on a little trip to Jersey or Tyrol escorted by an army of cameramen, and offer back to the studio the selected shots of the "on the spot account". The crucial moments resides in the comments made by the protagonists on the hot spots of their idyll. They are expertly propelled in the right direction by the repulsive red-haired animator, Cilla Black, a marvellous mediator in the lewd lust contest.

Even the Daily Mirror who usually makes a point of honour to relate the lovegame episodes starts now to be dubious and questions the programme. In the hereunder caricature (Nov.27, 1991) is not revealed the end of the story. The gorgeous pin-up chose number two. And, for the most curious reader, I will betray the scoop of the scoops: he has just now asked to marry her !

The BBC can no longer compete. It has been able to respond on the soap opera ground with a squalid counterpart to "Coronation Street": "Eastenders". But how could the Corporation respond now that the soaps are no longer the most favourite caricatures of life, now that, thanks to Blind Date, reality has overtaken fiction.

U. Gordenne

LITTÉRATURE

## Deux liégeois en librairie

**Les derniers-nés de Véra Feyder et de René Swennen n'ont sans doute rien de commun, sinon d'être le fait de deux Liégeois très parisiens et d'offrir un certain regard sur le passé.**

Véra Feyder, qui vit maintenant à Paris, a voulu parler d'un Liège que nous pouvons encore reconnaître dans le Liège d'aujourd'hui : celui de sa jeunesse. René Swennen, lui, ne fait guère qu'un petit clin d'oeil discret à sa ville à travers le nom d'un de ses personnages; il a préféré évoquer la France d'il y a six siècles.

Pourtant, c'est l'actualité récente qui a fourni à René Swennen l'argument de son livre : il y a quelques années, une commission d'experts scientifiques a découvert que le Suaire de Turin était, selon toute vraisemblance, un faux et n'avait donc pas abrité le corps du Christ, mais celui d'un supplicié du XI<sup>e</sup> siècle. Le Roman du Linceul raconte l'histoire de cette supercherie, ou comment le Chevalier Robert de Lagny, hanté par le désir du martyr, se fit crucifier pour permettre la fabrication de la relique.

A travers le parcours tumultueux et chaotique du jeune Robert, c'est surtout le XI<sup>e</sup> siècle que Swennen se plaît à mettre en scène : siècle-charnière, habité encore par la brutalité et les superstitions médiévales, on y voit déjà poindre les prémices de la Renaissance. A l'image de cette période ambiguë, Robert, qui participera à tous les

grands événements de son temps (bataille de Crécy, Grande peste, Schisme), mènera une vie accidentée, attiré tantôt par les raffinements de la Cour papale d'Avignon sur laquelle plane la présence de Pétrarque, à d'autres moments irrémédiablement ramené vers les vieux démons de l'âge des cathédrales.

Pendant, René Swennen ne se laisse pas aller à une dichotomie grossière entre Moyen-Age de ténèbres et nouvel âge d'or de la Renaissance : il peint, avec une érudition discrète et sur un rythme alerte, les facettes parfois contradictoires d'un moment de mutations profondes. Dans un style simple qui a un peu le ton de la chronique médiévale, Le Roman du Linceul raconte l'odyssée d'un homme qui vécut intensément son époque et qui mourut de n'avoir pas su choisir entre un monde finissant et un autre, encore à naître.

Véra Feyder, elle, a choisi de nous emmener à la découverte du Liège qu'elle aime, celui de ses jeunes années, lorsque le boulevard de la Sauvenière sentait bon le cinéma d'antan, lorsque la place Saint Lambert ou le parc de la Boverie n'avaient pas encore été dénaturés par des travaux incessants. C'est une vision passéiste de notre ville qui point au détour de ces longues phrases d'un style ciselé semblable aux venelles que nous visitons, chargées de mots rares, d'archaïsmes ou d'expressions locales qui fleurissent la nostalgie, voire la mélancolie. Pour cet écrivain à la recherche de son passé,

Liège n'est plus ce qu'il était.

A cent lieues de la démarche didactique d'un guide touristique, ce petit livre relève de l'anecdote personnelle, nous venons de le montrer, mais aussi du mythe. Outre le "Carré", les "Guillemins" ou le Passage Lemonnier, lieux-clés de notre ville, une place est réservée aux principales figures marquantes d'hier et d'avant-hier : des "six cents Franchimontois" à Georges Simenon, d'André-Modeste Grétry à Eugène Isaïe, sans oublier César Franck et Zénobe Gramme. Tous ces endroits, tous ces personnages, mythes liégeois qui assurent la pérennité de notre ardente cité et qui nous suivent depuis l'école primaire, nous les retrouvons aussi.

Faut-il interpréter les absences d'un Charles Vandenhove ou d'un Henri Pousseur comme autant de signes d'une mauvaise foi au service du passé ? Peut-être, mais l'intérêt d'un tel ouvrage réside justement dans la confrontation d'hier et d'aujourd'hui. Cette représentation subjective de celle qui partage notre quotidien peut agacer ou enchanter, c'est selon. Mais le lecteur ne restera pas indifférent aux charmes révolus d'une ville en plein renouveau (!)

Cercle des Etudiants en Roman

**Biblio. :** René Swennen, "Le Roman du Linceul", Gallimard, 153 p. - Véra Feyder, "Liège", éd. Champ Vallon, 113 p.



- ✓ Littérature
- ✓ Scolaire: -Primaire
- Humanités
- ✓ Universitaire
- ✓ Sciences Humaines
- ✓ Informatique
- ✓ Gestion - Economie
- ✓ Langues

**agora**

7B rue des CARMES  
4000 LIEGE  
Tél: 041/23.21.25  
22.49.95

anciennes lib. HALBART et PLEXUS